

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

06084266

Tribunal de Commerce de Tournai

Déposé au greffe le 09 MAI 2006

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/05/2006 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : JAMICO**Forme juridique :** SOCIETE ANONYME**Siège** Rue de Tourcoing 92 bte 31 à 7700 MOUSCRON**N° d'entreprise :** 443100552**Objet de l'acte :** TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Texte: Sur convocation de Monsieur LECOCQ Michaël,
administrateur-délégué de la S.A. JAMICO, s'est tenue une assemblée
générale extraordinaire des actionnaires ce 01/04/2006 à 14 heures au
siège social de la société.

Sont présents:

Monsieur LECOCQ Michaël, administrateur-délégué
Madame VAN WYNSBERGHE vicky, administrateur-délégué

Toutes les parts étant représentées, l'assemblée peut délibérer
valablement.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur LECOCQ Michaël.
Monsieur LECOCQ rappelle l'ordre du jour, se composant des points
suivants:

- TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Monsieur le Président constate que l'assemblée est régulièrement
constituée et qu'elle est apte à délibérer sur les sujets à l'ordre du
jour.

RESOLUTION.

A dater de ce jour le siège social est transféré à l'adresse suivante:

7700 MOUSCRON, Rue du Docteur Roux 13

L'assemblée générale accepte à l'unanimité.

Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée
à 14 heures 30.

Tous les actionnaires présents ayant signé le procès verbal.

M. LECOCQ Michaël

Mme VAN WYNSBERGHE Vicky

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso Nom et signature